Image not found or type unknown

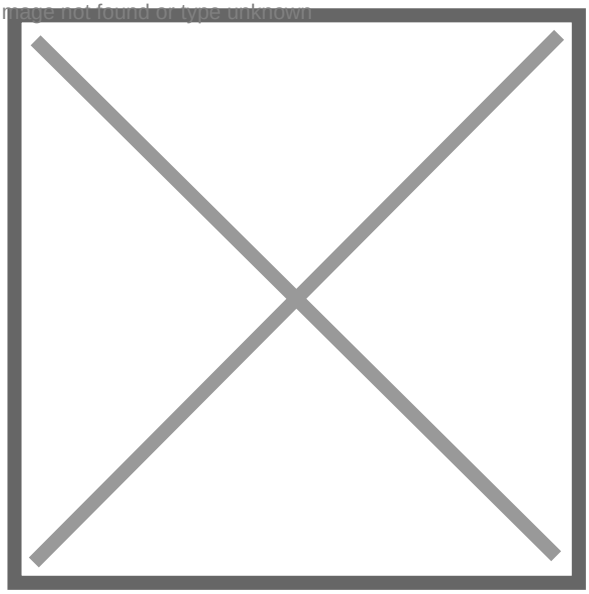

Transcription de mariage algerien

Par **Nadia**, le **27/01/2011** à **18:22**

Bonjour,
J'écris pour exposé ma situation car je ressent le besoin d'en parler!
Je me suis marié cettte en Algérie, je posséde la double nationalité, quant à mon marie est Algérien et vit là-bas.
Mariage à la mairie : le 18juillet 2010
Envoie du dossier : fin aout
Reception de l'accusé de reception : le 3 septembre 2010
Réponse du bureau de nantes : Le 7 septembre = dans ce courrier Nantes, m'informer qu'ils avaient bien recu le dossier et qu'ils l'avaient enregistrer sous tel numéros et avait préciser qu'il n'était pas nécessaire de les relancer car il y avait un grand nombre de dossier a traiter et que cela aller prendre du temps. Aujourdh'ui cela va faire bientot 5 mois et je n'ai aucune nouvelle sur l'avancement du dossier et surtout encore combien de temps cela va prendre.
J'ai tenté une fois d'appeler leur bureau et je suis tombée sur une dame qui m'a expliqué que cela prendrer entre 6 et 8 mois, je ne sais pas s'ils se rendent compte qu'ils on entre les mains « vies », etre séparé des siens c'est assez dur, faudrait peut etre qu'ils prennent conscience que des couples sont dérrière ces papiers. J'ai patienté et patiente toujours jusqu'a présent car je n'ai que cela a faire mais cela commence a devenir trés dur psycologiquement.
Auriez vous un conseil a me donner?
Dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Nadia

Par **mimi493**, le **27/01/2011** à **18:31**

Vous aviez fait la capacité à mariage ?

Par **Nadia**, le **27/01/2011** à **18:34**

Non je l'ai pas faite.
Faut dire que je ne m'était pas renseigner sur les formalités avant de me marié, ce qui est bete.

Par **mimi493**, le **27/01/2011** à **20:21**

Alors vous ne pouvez vous plaindre de la longueur de la procédure, vous qui n'ave pas respecté la loi française. Vous n'avez plus qu'à espérer que la transcription sera acceptée. Avec CCM, on compte, en général, 18 mois entre le mariage et l'arrivée du conjoint en France.

Par **safia15**, le **31/01/2011** à **13:53**

bonjour je suis dans le même cas que vous nadia moi le mariage je lai fais le 28 juillet 2010 et envoyer les papiers a nantes le 20 septembre 2010 ; j'ai recu le courier que mon dossier est bien arrivé 10 jours plus tard et qu'il faut aussi pas les relancer .
Et la je commence a perdre patience serieusement surtout que ma voisine dans le meme cas que moi a tout recu en 3 mois un an avant donc la j'aimerai savoir quoi faire parsque vivre loin de la personne qu'on aime est difficile et comme je travail ne peux pas me permettre de partir sachant que je vis et travail en france
merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés